

PROGRAMME 2021

Intitulé du module	Contenu	Nbre d'heures	Dates 2021	Horaires
La demande de subvention	<ul style="list-style-type: none"> Appréhender la demande de subvention : de la présentation du projet à l'évaluation. 	4	25 & 26 janvier	18H30 / 20H30 « à distance* »
Les différentes sources de financements	<ul style="list-style-type: none"> Connaître et identifier les sources de financement publics et privés adaptées à son projet. Comprendre les notions de partenariat, d'intérêt général et les règles fiscales en matière de financement. 	4	8 & 9 février	18H30 / 20H30 « à distance* »
Initiation à la gestion comptable	<ul style="list-style-type: none"> Acquérir les bases pour la tenue régulière des comptes, budget, trésorerie, compte de résultat, bilan et inventaire. <i>Dans la mesure du possible, venir avec un ordinateur portable muni d'Excel.</i> 	8	8 & 9 mars	18H30 / 20H30 « à distance* »
La fonction employeur dans les associations	<ul style="list-style-type: none"> Appréhender la place des acteurs dans l'association employeuse. Connaître les droits et obligations liés à la fonction employeur. Se familiariser avec la pratique du recrutement : fiches de poste, entretiens. Connaître les outils spécifiques : aides à l'emploi, groupement d'employeurs, chèque emploi associatif... 	8	22-23 29 & 30 mars	18H30 / 20H30 « à distance* »
Responsabilité juridique	<ul style="list-style-type: none"> Connaître la responsabilité civile et pénale des responsables associatifs. S'approprier les obligations en termes d'assurances et les mettre en œuvre : formalités, procédures... 	4	10 & 11 mai	18H30 / 20H30 « à distance* »
Fonctionnement et organisation des associations	<ul style="list-style-type: none"> Appréhender la place des associations dans notre société et la notion de projet collectif. Connaître le cadre juridique de l'association : loi 1901, statuts, règlement intérieur... Connaître les instances de fonctionnement et les différentes modalités d'organisation... 	4	17 & 18 mai	18H30 / 20H30 « à distance* »
Organiser une manifestation exceptionnelle	<ul style="list-style-type: none"> S'approprier les étapes de l'organisation et la méthodologie de projet. Connaître les obligations et formalités. S'approprier les réglementations, régimes fiscaux, contrats. 	4	7 & 8 juin	18H30 / 20H30 « à distance* »

* À distance, sous réserve de la situation sanitaire

Pour qui ?

Ces formations s'adressent aux bénévoles associatifs.

Elles sont accessibles à toute personne ou structure qui souhaite participer au développement du secteur associatif. Les salarié.e.s sont accepté.e.s dans la limite des places disponibles. Nous les invitons cependant à se tourner vers leur Opérateur de compétences afin de bénéficier de leurs droits à la formation continue, dans le cadre de dispositifs adaptés.

Modalités d'inscription

Vous pouvez vous inscrire sur un module, plusieurs ou sur l'intégralité de la formation. L'obtention du CFGA nécessite la participation à tous les modules. N'hésitez pas à nous signaler toute demande d'adaptation particulière.

Tarifs/par personne

BÉNÉVOLES :

Par module	10 €
Ensemble des modules	70 €
<i>Gratuit pour les associations affiliées à la Ligue de l'enseignement - FAL 44 - (1 personne par module) Tarifs réduits de moitié pour les associations nantaises.</i>	

SALARIÉ.E.S :

Par module	40 €
Ensemble des modules	250 €
Accompagnement certificat à la gestion associative (CFGA)	80 €

Inscriptions en ligne

www.associations-lpdj.org

Le règlement devra se faire avant la formation à l'ordre de la FAL 44.

Renseignements

02 51 86 33 09

> centreresources@laligue44.org